

La légalité reprend ses droits : CDL, CLL, élections,... : Bourges – Saint-Florent/Cher - Vierzon, septembre 44 à 1945



Abandon de la monnaie de l'Etat Français ...  
  
au profit des francs de la République française.  
AD 18

La presse se libère...



AD18 – PER 1



AD18 – PER 194



AD18 - 202 PER 1



AD18 – 204 PER 1

C'est sans retard que les nouvelles autorités sont mises en place. Le préfet Sarien prend, le 6, possession d'une préfecture gardée par les maquisards. Immédiatement les services administratifs sont réorganisés.

Dès le 7 septembre, le Comité départemental de Libération tient sa première réunion. Cette assemblée représentative de la Résistance et de l'opinion publique berrichonne est en quelque sorte l'équivalent de l'ancien conseil général, avec toutefois des pouvoirs plus étendus. Si, en théorie, le CDL n'a qu'un rôle consultatif, en pratique, il réglera, de manière d'ailleurs efficace, bien des problèmes urgents. Diverses commissions sont créées à l'intérieur du Comité, dont la liste est significative des difficultés du moment. [...]

Les tâches pratiques, administratives ou économiques, forment l'essentiel de l'activité du C.D.L. dont les membres parcourent le département dans tous les sens et multiplient les contacts avec les régions voisines. Mais le Comité n'hésite pas à prendre, le cas échéant, des positions politiques [...].

Au niveau des communes, les Comités locaux de Libération tentent de jouer un rôle semblable. Certes, activités et compétences y sont moins larges, mais dans l'ensemble, les C.L.L., surtout dans les grandes villes, ne sont pas inactifs. Ils sont chargés, entre autres, d'établir les dossiers concernant l'épuration.

En quelques semaines, dans les 290 communes du département, 7 conseils municipaux sont dissous et 283 réorganisés. 43 maires sont déchus de leurs responsabilités en raison de leur attitude sous l'occupation.

(« *Combattants de la liberté* » de **Marcel Cherrier** et **Michel Pigenet**. Extraits.)

— 18 —

Le 7 septembre, au matin, MM. Marcel Plaisant et Sarrien, accompagnés de MM. Sochet et Lelarge, entraient à l'Hôtel de Ville, à Bourges, où MM. Bardin, Cherrier, Jacquet, Daniel, Raffestin, Rossignol, convoqués à l'avance, ne tardaient pas à les rejoindre. Le Comité de Libération régulièrement constitué décidait de placarder le jour même une affiche dans toutes les communes du département pour affirmer le rétablissement de la République sous l'égide de la Résistance :

CDL du Cher : p. 18. Extrait – Bulletin officiel, 1945 - AMRDC - 1361

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
Liberté. — Égalité. — Fraternité.



CDL du Cher : couverture du fascicule – Bulletin officiel, 1945 - AMRDC - 1361

I  
COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE LIBÉRATION  
A LA DATE DU 7 SEPTEMBRE 1944

*Composition :*

MM. Romain BARDIN,	Milices patriotiques, ajusteur à Bourges.
Jules BORNET,	C. G. T., bûcheron à La Chapelle-Hugon.
Marcel CHERRIER,	Parti communiste, ajusteur à Bourges.
M <sup>me</sup> Veuve GIRAUDON,	Union des Femmes françaises, employée de bureau à Bourges.
MM. Pierre JACQUET,	Forces unies de la Jeunesse patriotique, instituteur à Dun-sur-Auron.
Chanoine LE GUENNE,	Forces spirituelles, Bourges.
Joseph LELARGE,	C.G.A. Résistance agricole, directeur de coopérative à Menetou-Salon.
Capitaine Daniel LEMAIRE,	Francs-Tireurs partisans français, agriculteur à Feux
Pasteur Robert LORRIAUX,	Forces spirituelles, Sancerre.
Emile MARTINAT,	Parti socialiste, directeur de coopérative, Le Châtelet.
Marcel PLAISANT,	Parti radical-socialiste, avocat, Saint-Amand.

CDL du Cher : composition du Comité Départemental de Libération – Bulletin officiel, 1945 - AMRDC - 1361

— 6 —

MM. Jean POMMIER,	Combat et Libération, fonctionnaire retraité à Orval.
Paul RAFFESTIN,	Vengeance, instituteur à Vierzon.
Capit <sup>aine</sup> Georges ROSSIGNOL,	Ceux de la Libération, artisan à Bourges.
Fernand SOCHET,	Front National, instituteur à Méry-ès-Bois.
Marcel SOUBRET,	Vénérable de la Loge, ingénieur du Service vicinal en retraite, à Bourges.

*Bureau :*

Président : MM. Marcel PLAISANT, Sénateur du Cher.  
Vice-Président : Marcel CHERRIER.  
Secrétaire : Romain BARDIN.

III  
COMMISSIONS

COMPOSITION

I. — Réorganisation municipale.

MM. BARDIN,  
DEBERLE,  
GILLET,  
RAFFESTIN,  
SOCHET,  
SOUBREY.

II. — Ravitaillement général.

M<sup>me</sup> Veuve GIRAUDON,  
MM. GILLET,  
JACQUES Georges,  
LELARGE,  
MARTINAT.

III. — Travail et production.

MM. BARDIN,  
CHERRIER,  
JACQUES Georges.

IV. — Energie et transports.

MM. CHERRIER,  
LELARGE,  
SOUBREY.

V. — Solidarité et prérogance sociale.

M<sup>me</sup> Veuve GIRAUDON,  
MM. CHAROINE LE GUENNE,  
PASTEUR LOBBEAU,  
Docteur ROY.

VI. — Education et activité de la jeunesse.

M<sup>me</sup> Veuve GIRAUDON,  
MM. DEBERLE,  
GILLET,  
JACQUET,  
Commandant MAGNON,  
RAFFESTIN,  
SOCHET.

VII. — Prisonniers et victimes de la guerre.

M<sup>me</sup> Veuve GIRAUDON,  
MM. DEBERLE,  
CHAROINE LE GUENNE,  
RAFFESTIN,  
SOCHET.

VIII. — Presse.

MM. DEBERLE,  
GILLET,  
JACQUET,  
LELARGE,  
Commandant MAGNON,  
RAFFESTIN,  
SOCHET.



Le Comité, après en avoir délibéré, décide que le congrès des Comités Locaux de Libération se tiendra à Bourges au début du mois de mars. La date précise sera arrêtée à ~~une~~ prochaine réunion. D'ici là, les Présidents des Comités Locaux de Libération ont invité à faire parvenir à la Préfecture, ~~aussi tôt que possible~~, la liste des membres qui composent leur comité, en précisant leur qualité et l'organisation de résistance à laquelle ils appartiennent.

Le Comité examine ensuite plusieurs réclamations concernant la réorganisation municipale. La composition des conseils municipaux de Vernueil et Flainpied est confirmée. Une ~~réclamation~~ *réclamation* est apportée au conseil municipal de Vernueil et une délégation municipale est nommée dans la commune de ~~Trancœur~~ *Trancœur*.

En l'absence de M. LELARGE, retenu en commission, M. GIRAUDON donne lecture au compte rendu de la séance tenue par la commission au ravitaillement le 11 janvier, sous la présidence de M. PHILIPSON, secrétaire général de la Préfecture.

Les déraillements qui ont provoqué la diminution de la ration de viande font l'objet de vérifications qui sont en cours et des instructions ont été données aux brigades de gendarmerie pour arrêter les sorties irrégulières de bétail en dehors du département. Le contrôle des transports clandestins de vin se poursuit. Quatre camions militaires fournis à la diligence de M. RAFFESTIN vont être affectés aux transports de vins destinés au ravitaillement. Vingt et une tonnes de haricots et une certaine quantité de pâtes alimentaires ont été attribués au département. La baisse de la température n'a pas permis de reprendre la collecte des pommes de terre et les apports en légumes sur les marchés ont été nuls.

Les expéditeurs invités à satisfaire sous huitaine à l'imposition de pommes au profit de Bourges ont pris toutes dispositions à cet effet et les fruits sont actuellement en vente dans les magasins de détail. En vue d'empêcher ~~l'abus~~ des transports irréguliers de pommes sur des centres éloignés, le contrôle a été renforcé et des sanctions ont été prises. Une distribution de trois ours par consommateur est en cours et 60000 ours de conserve ont dû être acheminés sur Paris.

En raison des faibles quantités de beurre dont dispose le département, M. le Préfet a demandé au service ministériel intéressé que la fourniture à l'année et à divers autres organismes soit prélevée sur le contingent national. Une distribution de 50 grs de beurre est envisagée pour les communes de Bourges, Vierzon, La Guerche, St-Amand, St-Florent et Mehun-sur-Yèvre. Les autres communes seront approvisionnées par la suite compte tenu des disponibilités.

Le contingent nécessaire pour assurer les distributions en huile des mois de novembre (150 grs) et décembre (100 grs) est mis en place chez les détaillants. Les consommateurs de Bourges ont reçu leur ration de novembre et celle de décembre sera distribuée vers la fin de ce mois. M. le Ministre du ravitaillement a signalé qu'aucune attribution ne serait faite au titre du mois de janvier.

Les stocks de sucre disponibles permettent d'assurer les rations prévues pour le mois de février.

En ce qui concerne le savon, 5 tonnes sont livrées chaque semaine.

M. SOCHET signale que certaines boucheries ne sont restées ouvertes que durant quelques heures par jour et demande que des observations soient faites aux intéressés. Il demande également que les différentes administrations qui reçoivent du public prennent toutes dispositions en vue de supprimer autant que possible les trop longues attentes auxquelles sont parfois astreints les usagers.

M. CHERNIER, RAFFESTIN et Jacques GEORGES insistent pour que les communes qui ont une forte population ouvrière, telles que Mehun-sur-Yèvre, Poësy, St-Florent et La Chapelle-St-Ursin bénéficient du régime alloué aux centres urbains spéciaux.

M. JACQUET donne connaissance au Comité des délibérations de la Commission d'Épuration et d'Ordre Public qui s'est réunie le 11 janvier.

Conformément aux propositions du Comité de Libération de Lun sur Auron, la Commission a proposé l'ouverture d'une enquête sur les agissements et l'attitude durant l'occupation de plusieurs personnes domiciliées dans cette commune. La même mesure a été demandée à l'égard d'autres personnes domiciliées à Bourges, Jouet sur l'Aubois, Mehun-sur-Yèvre, Mauvrières, Egnol, Moulins s/ Yèvre, St-Doulchard et Sancerre. La Commission a également demandé à être informée des raisons qui ont motivé la mise en liberté de plusieurs détenus. Le Comité a adopté les propositions de sa Commission.

M. RAFFESTIN est intervenu en faveur de commerçants frappés d'amendes par les services ou contrôle économique pour infractions à la réglementation sur le rationnement, alors que les intéressés ravitaillaient le magasin. Le Comité s'est prononcé pour la remise des amendes infligées dans le présent cas.

M. JACQUET est intervenu au sujet de deux cas particuliers qui intéressent le ramassage des volailles, leur expédition et la distribution des beurres et fromages.

M. SOCHET est intervenu au sujet de l'exercice par un même titulaire de commerce en gros et de détail.

M. BARDIN est intervenu en faveur de gardes civiques républicaines emprisonnées pour non restitution de fusils de chasse utilisés dans la lutte contre les Allemands et parus au cours de la période insurrectionnelle. M. Jacques GEORGES et BERNIER sont intervenus sur le même sujet.

M. RAFFESTIN a demandé que tant au ministère de l'éducation nationale que sur le terrain départemental les mesures nécessaires soient prises à temps pour permettre la réouverture des écoles normales au mois d'octobre prochain.

Comité Départemental de Libération du Cher – Séance du 15.01.1945-p.2 et 3  
AD18 - 5W365

## Saint-Florent sur Cher

Après cette dernière alerte [le passage de la colonne Elster], on a pu enfin se considérer comme définitivement libérés. C'est Marcel PLAISANT lui-même qui en qualité de Président Départemental de Libération est venu à St-Florent mettre en place officiellement le Conseil Municipal d'une quinzaine de membres que le C.L.L. (Comité Local de Libération) avait désigné pour administrer la commune à titre provisoire en attendant que des élections aient lieu.

A cette occasion chacun de nous, pour bien démontrer le caractère uni de la Résistance avait mis au bras, quelle que soit son appartenance, le même brassard à Croix de Lorraine du groupe Nord-Indre, brassards parachutés dont Boisselet avait un stock.

Le Maire de la Libération était Marcel Lafleur, le dentiste, du Front National, le 1er adjoint André Thomas du P.C. (Parti Communiste) et Roger Boisselet du M.L.N. (Mouvement de Libération Nationale) était 2ème adjoint.

Parmi les conseillers, il était curieux de constater que nous nous trouvions 3 du Décolletage Florentais, 2 de mes patrons, Henri Méalarès et Pennetier et moi-même. Tout en appartenant à des réseaux différents, nous nous trouvions réunis là : pour une petite boîte d'une quinzaine d'ouvriers c'était assez exceptionnel, et encore il nous manquait ce pauvre Dordain qui après avoir tant fait pour cette libération, allant jusqu'à sacrifier sa vie, n'était plus là pour fêter avec nous le grand jour.

Détail émouvant, le jour de notre mise en place officielle par Marcel Plaisant, une remise d'enveloppes avec l'argent prélevé en amendes sur certains collabos, a été faite à un certain nombre de familles victimes des Allemands. Parmi ces familles de victimes, il y avait le père Tournadre, d'une famille bien connue de commerçants, dont le fils André, du groupe "SURCOUF" avait été tué accidentellement par un camarade imprudent manipulant un revolver chargé dans les heures même de la Libération.

Or, il se trouvait également que le gendre du père Tournadre avait été fusillé par la Résistance pour ses rapports avec la Gestapo. L'émotion du pauvre homme nous a tous gagnés quand on lui a vu de grosses larmes sur les joues, son fils tué dans la Résistance et d'autre part son gendre fusillé (après jugement), par la Résistance, c'était un drame pour ce brave homme qui très digne en parlant de V....., son gendre a dit "s'il a fait ça, il a ce qu'il mérite". Ensuite il a rendu l'enveloppe pour en faire profiter des gens ayant plus de besoin que lui.

Cette journée reste pour moi un des plus beaux souvenirs de ma vie. Je me rappelle du défilé en ville avec nos brassards à croix de Lorraine pour aller fleurir le monument aux morts et de la grande fête populaire qui spontanément s'est organisée. Le soir à la nuit avec des orchestres improvisés, le plus souvent un simple accordéon, ça dansait dans tous les carrefours de la ville.

A l'église, une bande de joyeux garçons s'étaient mis à sonner les cloches à toutes volées, on en était quasi-assommé. André Ballut, marchand de vin, le même qui avait caché dans ses cuves vides les armes parachutées à Dames Saintes et qui avait été dénoncé (lettre interceptée), pour fêter ce beau jour avait mis en place au milieu de sa cour une pièce de vin de 200 litres où chacun à loisir venait boire gratuitement.

Toute la ville était en fête, je dirais presque en folie. Une chose pourtant me choquait un peu : alors qu'en 1941 nous n'étions qu'une poignée à nous lancer dans une aventure qui pouvait apparaître sans issue, ce jour-là on voyait apparaître des résistants de la dernière heure qui n'avaient aucun mérite et qui jouant des coudes tentaient de se montrer au 1er rang.

Les collaborateurs, eux étaient absents de la joie populaire, cachés honteusement derrière leurs persiennes, ils attendaient que se fasse un peu l'oubli pour redresser la tête et cracher sur la Résistance sans aucune pudeur.

Moi, le soir au lit je n'arrivais pas à m'endormir, bien sûr j'éprouvais un immense sentiment de fierté d'avoir appartenu à un organisme qui resterait dans l'histoire, le Comité Local de Libération de St-Florent et je garde encore précieusement aujourd'hui le brassard à Croix de Lorraine en souvenir d'un des plus beaux jours de ma vie.

Aujourd'hui nous ne sommes plus que 3 survivants de ce C.L.L. (Comité Local de Libération) André Thomas, Robert Labonne et moi-même et bientôt nous aurons tous disparus. Qui s'en souviendra? De la manière dont on écrit l'histoire ! Peut-être passerons-nous pour des hors la loi comme prétendaient les Vichystes ?

(Témoignage de **Louis Aubouet**. Extraits. ) AMRDC

## VIERZON

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

PREFECTURE DU CHER  
1<sup>er</sup> Division - 1<sup>er</sup> Bureau

ARRÊTÉ DU 15 NOVEMBRE 1944

Le PREFET du CHER, Chevalier de la Légion d'Honneur,

Vu l'ordonnance du 21 avril 1944 portant organisation des pouvoirs publics en France après la Libération,

Considérant que le Conseil Municipal de VIERZON, nommé par l'usurpateur, est dissous de plein droit,

Vu l'avis émis par le Comité départemental de la Libération, dans sa séance du 6 novembre 1944, en ce qui concerne la réorganisation du Conseil municipal de VIERZON,

ARRÊTE :

Article 1er : sont rétablis dans leurs fonctions municipales

<del>M. ROUSSEAU Georges, maire,</del>	
<del>FIGOT Jean, 1<sup>er</sup> adjoint,</del>	
ABQUET Maurice, conseiller municipal,	
ADRIASSON Edouard,	d <sup>e</sup>
CHAPUS Simon,	d <sup>e</sup>
— CUTARD Ernest,	d <sup>e</sup>
DAGOIS Eugène,	d <sup>e</sup>
FAVIERE Albert,	d <sup>e</sup>
LARQUE Henri,	d <sup>e</sup>
<del>MOREAU René,</del>	d <sup>e</sup>
<del>PERRIN Marcel,</del>	d <sup>e</sup>
<del>POITEAU Maxime,</del>	d <sup>e</sup>
<del>RENAULT Emile,</del>	d <sup>e</sup>
TARDY Jules,	d <sup>e</sup>

Article 2 : sont nommés nouveaux membres du Conseil municipal

<del>M. ANTOINE Albert, Gustave, agent d'assurances, à Vierzon,</del>	
<del>DAZIN Louis, entrepreneur de transports,</del>	d <sup>e</sup>
<del>DUBREUIL Maurice, professeur à l'E.N.P.</del>	d <sup>e</sup>
<del>PIETTE Jean, tourneur sur métaux,</del>	d <sup>e</sup>
Abbé GAUTHON,	d <sup>e</sup>
<del>GUILLARD Alexandre, employé de commerce, (2<sup>nd</sup> adj)</del>	d <sup>e</sup>
<del>JEANNE René, rectificateur,</del>	d <sup>e</sup>
<del>KUSTZ Eugène, ouvrier verrier,</del>	d <sup>e</sup>
<del>Mme Vve LABERTONNIERE,</del>	d <sup>e</sup>
<del>LEBRUNAN Georges, moulour,</del>	d <sup>e</sup>
<del>MANOT Jean, chef mécanicien, S.N.C.F. (2<sup>nd</sup> adj)</del>	d <sup>e</sup>
<del>Dr. MERIEST, (ff. main)</del>	d <sup>e</sup>
<del>Dr. SZUMLANSKI René,</del>	d <sup>e</sup>

Article 3 : M. le Secrétaire Général de la Préfecture est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié individuellement à chacun des intéressés et sera inséré au Recueil des Actes administratifs.

Bourges, le 15 novembre 1944  
LE PREFET DU CHER :  
Gustave SARRIEN.

Pour ampliation,  
POUR LE PREFET,  
Le Chef de Division délégué,  
*[Signature]*

Arrêté du 15.11.1944 réorganisant le Conseil municipal de Vierzon après avis du CDL du Cher.

AMRDC



Vierzon, le 20 Avril 1944

RAPPORT

L'Inspecteur de la P.N.E. CHASSAGNE Henri  
à Monsieur le Commissaire de Police.

Conformément à vos instructions, j'ai l'honneur de vous rendre compte, qu'il n'existe jusqu'à l'heure présente, qu'une seule liste de candidats en vue des élections municipales qui doivent avoir lieu le 29 Avril courant.

Cette liste, dite d'UNION PATRIOTIQUE REPUBLICAINE ANTIFASCISTE, comprend les personnes suivantes

Parti Communiste:

- ROUSSEAU, Georges, Maire élu sortant, déporté politique en Allemagne.
- PIROT, Jean, Adjoint, élu sortant, ex-interné politique, Membre du C.L.L.
- MOREAU, René, artisan commerçant, conseiller élu sortant, membre du C.L.L.
- Mme LESIMPLE, Renée, mécanicienne en confection, femme de prisonnier de guerre.
- Mme PETIT, Lucette, ménagère.
- ANTOINE, Albert, agent d'assurances, conseiller sortant, père de famille nombreuse.
- GUILLARD, Albert, employé de commerce, adjoint sortant, Vice président du C.L.L.
- JEANNE, René, agent de maîtrise, métallurgie, conseiller sortant membre du C.L.L.
- KUNTZ, Eugène, verrier, ex-interné politique, conseiller sortant membre du C.L.L.
- LERRUMAN, Georges, mouleur, conseiller sortant membre du C.L.L.
- COURGNAULT, Emile, employé S.N.C.F. sinistré 100%.
- DELIGNY, Maurice, comptable, ex-interné politique.
- LEMOINE, Raymond, agent de maîtrise métallurgie.
- MARCHEL, Sothène, ajusteur.
- THAREL, Albert, ajusteur S.N.C.F. ex-interné politique.

Front de la Renaissance Française. F.N. M.L.N.

*Vu et transmis à M. le Chef de service pour information. La commission de police*

*M. J.*





MERIGOT, Léo, chirurgien conseiller sortant, Président du C.L.L.  
DAZIN, Louis, gérant de société, conseiller sortant membre du C.L.L.  
DUBREUIL, Maurice, Professeur, conseiller sortant membre du C.L.L.  
MAROT, Jean, chef mécanicien S.N.C.F. conseiller sortant, membre du C.L.L.  
RUSQUET, Jean, chirurgien dentiste.  
BOUSSAROQUE, Edmond, représentant.

Parti S.F.I.O.

MELIN, Marcel, gérant de coopérative.  
SZUMLAWSKI, René, docteur en médecine.  
COGU, Robert, tourneur sur métaux.

C.G.T.

CUTARD, Ernest, secrétaire bureau du travail, conseiller sortant  
POITEAU, Maxime, Secrétaire syndicat des métaux, conseiller sortant, membre du C.L.L.

U.F.F.

Mme LABERTONNIERE, Suzanne, ménagère, conseillère sortante, membre du C.L.L.

Les 27 membres composant le conseil municipal pour la ville de Vierzon, seront ainsi répartis.

17 - Communistes.  
3 - M.L.N. ( Soit 6 membre du P.R.F. )  
3 - F.N.  
3 - S.F.I.O.  
2 - C.G.T.  
1 - U.F.F.

L'Inspecteur

*tr. 14 - 7*

Rapport du 20.04.1945  
concernant les premières  
élections municipales de  
Vierzon après la guerre.  
2 pages.

AMRDC